

Les Amis d'Odessa
association régie par la loi du 1er juillet 1901,
5 rue Sainte Anastase - 75003 Paris
enregistrée en Préfecture de Paris sous le n° W751239953 APE 9499Z
Siret 839 316 775 00015

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 5 NOVEMBRE 2020 SUR L'EXERCICE COURANT DU 1^{ER} OCTOBRE 2019 AU 30 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mil vingt et le 14 novembre à 17h00 heures

Les membres l'association Les Amis d'Odessa, association régie par la loi du 1er juillet 1901, se sont réunis au siège de l'association 5 rue Sainte Anastase - 75003 Paris, sur convocation faite par le Conseil d'Administration adressée à tous les membres.

Il a été établi une feuille de présence signée par chaque membre entrant en séance, ci-annexée.

Madame Isabelle Nemirovski prend la présidence de l'Assemblée en sa qualité de Présidente du Conseil d'Administration.

Monsieur Nicolas Ferri est désigné pour exercer les fonctions de Secrétaire de séance.

La Présidente constate d'après la feuille de présence que 28 membres sont présents ou représentés, soit 74% des membres à jour de leur cotisation sont présents ou représentés. Elle rappelle qu'aux termes des statuts, l'assemblée générale délibère valablement quel que soit le nombre de membres présents ou représentés et que ses délibérations sont adoptées à la majorité des voix des membres présents ou représentés.

Puis la Présidente déclare que la tenue de la présente séance a été précédée de l'accomplissement des diverses formalités préalables à la présente assemblée conformément aux clauses stipulées sur les statuts.

La Présidente donne ensuite l'ordre du jour de la présente assemblée ainsi conçue. L'assemblée est régulièrement constituée et elle peut valablement délibérer.

La Présidente dépose alors sur le bureau pour être mis à la disposition de l'assemblée :

- les statuts de la société
- copie de la convocation adressée à chaque membre
- la feuille de présence à laquelle est jointe la liste des membres
- les pouvoirs des personnes représentées
- le projet des résolutions soumises à l'assemblée
- copie du rapport moral et d'activité
- copie du bilan, du compte de résultat et de la balance générale de la société
- copie du budget prévisionnel pour l'année 2020/21

Madame la Présidente rappelle l'ordre du jour de l'assemblée :

ORDRE DU JOUR

- Approbation du rapport moral
- Approbation du rapport financier et approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2020
- Affectation du résultat
- Vote sur le budget prévisionnel
- Fixation du montant de la cotisation
- renouvellement de 3 membres du conseil d'administration
- questions diverses

Rapport moral et rapport d'activité

Chers Amis et chers Adhérents,

Je vous remercie de votre présence ici aujourd'hui au siège social de notre association pour notre Assemblée Générale.

Remarques sur la pandémie due à la Covid-19

Le confinement a eu des conséquences inévitables sur notre association. Comme nous avons été dans l'obligation de suspendre nos rencontres mensuelles au sein du siège des Amis d'Odessa, nous n'avons pu rappeler à certains de nos membres qu'ils n'étaient pas à jour de leur cotisation annuelle. Une baisse des adhésions a été constatée sur l'exercice 2019-2020.

*

* *

Les Amis d'Odessa n'ont eu de cesse d'enrichir leur site internet et de travailler à leur « mission ». J'évoquerais de nouveaux témoignages aux expressions plurielles – conférences, concerts, articles, ouvrages... – qui sont venus enrichir la mémoire d'Odessa la Juive. Je remercie chaleureusement les donateurs.

Conférences et rencontres :

Depuis le mois de septembre 2019, toutes les interventions ont été filmées et postées sur le site. Nous avons été heureux d'apprendre que les enregistrements avaient « adouci » le confinement de nos membres.

Lorraine de Meaux, 14 novembre 2019 : « Les Gunzburg »

Eva Schwebel, 23 janvier 2020 : « Ne reviens pas, Fragments d'une vie »

Marguerite Bérard, 6 février 2020 : « Le Siècle d'Assia »

Guy Hassid, 27 février 2020 : « Les Pages littéraires d'Odessa »

Les conférences prévues par l'association à partir de mars 2020 ont été annulées et reportées en raison de la pandémie. Les Amis d'Odessa envisagent à partir du mois de novembre 2020 de proposer les futures interventions par visioconférences en cas de prolongement du confinement.

Articles :

Jacqueline Pollak : « J'ai toujours été intriguée par les quatre langues de mon Galitzianer de père... »

Elena Karakina : « Histoire de ma famille » (versions russe et française traduite par Isabelle Némirovski)

Gabrielle Halpern : « Odessa-ville centaure »

Gabrielle Halpern : « Le Monde est hybride, hybridons-nous ! » (Madame Figaro, 17 avril 2020)

Emmanuel Dreyfus : « L'enfer d'Odessa »
Ada Shlaen : « La Russie et ses Juifs »
Ivana Sion : « Mischa Elman »
Bernard Cabanier, « Museum of Jewish Heritage de New York »
Anna Strzeminskaya : « La période italienne de Vladimir Jabotinsky » (version russe traduite par Isabelle Némirovski)
Ada Shlaen : « La dissidence juive dans la période du dégel (1954-1970) »
Anne Gorouben : « Dessiner le silence, apprivoiser le noir »
Isabelle Némirovski : « Unesco/Musée de la Littérature à Odessa »
Anna Strzeminskaya : « Le Casque d'un Allemand » et « Babylone » (poèmes traduits par Isabelle Némirovski et Olga Zykanova)
Ada Shlaen : « L'Odessite Jabotinsky » et « Le sioniste Jabotinsky »
Isabelle Némirovski : « Entre la peste et le choléra »
Ivana Sion : « Hommage aux Juifs nés hors de France et aux Français entrés en résistance en 1939-1943 »

Appels à témoins :

Association du convoi n°68 du 10 février 1944

Liste des Juifs déportés de France nés à Odessa (tableau extrait de la liste des Juifs déportés de France établie par Serge Klarsfeld)

Fragments mémoriels :

Yvette Kamieniecki : Sénia Juptzer

Tamara Magaram : « Histoire de Valentine Magaram, mon arrière-grand-mère, du mensonge romanesque familial à l'assimilation russe blanche »

Recherche généalogique :

De nombreuses demandes de recherches généalogiques ont été traitées par nos soins. Un service est, en effet, proposé par les Amis d'Odessa depuis plusieurs mois. Toutefois, les recherches familiales avec demandes d'actes d'état civil auprès des archives odessites ont été suspendues depuis mars 2020 en raison de la pandémie et des conditions sanitaires en Ukraine. Les demandes de recherches sur les « contextes historiques », quant à elles, se poursuivent.

Actualisation du Musée d'Histoire des Juifs d'Odessa :

La **Fondation du Judaïsme Français nous** a accordé le 30 septembre 2020 une subvention de 10 000 euros. Agnès Camincher, coordinatrice du projet, nous informera régulièrement des derniers développements.

Concert :

Spectacle musical et présentation du samedi 11 janvier 2020 : Le Rapporchestra et Isabelle Némirovski au Centre Medem sur le thème « Mémoires et nostalgie des Juifs d'Odessa ».

Émission radiophonique :

On peut retrouver sur le site internet l'enregistrement de l'émission de Lise Gutmann sur Judaïque FM du 19 septembre 2019 consacrée à Isabelle Némirovski, présidente des Amis d'Odessa.

Le blog de notre site continue de renseigner sur les dernières actualités de l'association : publications de nos membres, annonces des conférences, des concerts...

Akademscope annonce régulièrement les événements des Amis d'Odessa dans son calendrier.

La Page Facebook « Les Amis d'Odessa » s'enrichit quotidiennement d'articles, d'archives et documents susceptibles d'affiner nos connaissances sur la communauté juive d'Odessa d'hier et d'aujourd'hui.

Valiske et Les Amis d'Odessa : le voyage organisé à Odessa du 2 au 6 avril 2020 a été annulé en raison de la pandémie et des mesures sanitaires.

Ouvrage :

L'ouvrage d'Isabelle Némirovski intitulé « Histoire, mémoires et représentations des Juifs d'Odessa. Un vieux rêve intime » sera publié en 2021 aux Éditions Honoré Champion.

Ce point figurant à l'ordre du jour n'appelle pas de vote de l'Assemblée Générale.

Approbation du rapport financier et approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2020

La Présidente donne la parole au Trésorier qui présente le rapport sur la situation financière de l'association au cours de l'exercice écoulé. Son exposé porte notamment sur les produits, les charges et le résultat de l'exercice écoulé.

Le Trésorier commente les comptes annuels qui ont été arrêtés par le conseil d'administration et qui comprennent le bilan, le compte de résultat et les annexes. Il donne toutes les informations et les explications requises.

Le compte de résultat fait apparaître un montant total de produits de 2 940,00 € (8 088,00 € en 2019 année où nous avons bénéficié d'une subvention de 4 500,00 €) et un montant total de charges de 2 435,68 € (5 829,77 € en 2019). La baisse des produits (hors subvention) et charges est principalement due à l'arrêt des conférences en raison des conditions sanitaires résultant de la COVID-19.

La dotation aux amortissements est inchangée à 212,17 €.

Ainsi, le résultat de l'exercice se solde par un excédent qui s'établit à 292,15 € (1 436,06 € en 2019).

Le bilan, équilibré, fait apparaître un montant total 3 349,12 € (3 210,97 € en 2019) à l'actif et au passif. Les comptes annuels et leurs annexes fournissent toutes les informations complémentaires pertinentes.

PREMIERE RESOLUTION

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale approuve les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2020 tels qu'ils ont été arrêtés par le conseil d'administration. Ces comptes, qui sont annexés au présent procès-verbal, font apparaître un total de bilan de 3 349,12 €, des produits de 2 940,00 €, un montant total de charges de 2 435,68 € et un résultat 292,15 €.

Cette résolution, mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2020 au compte report à nouveau

Après répartition du résultat de l'exercice 2019/2020, les capitaux propres se décomposeront comme suit :

Report à nouveau	3 349,12, €
CAPITAUX PROPRES	3 349,12 €

Cette résolution, mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Budget prévisionnel

Le budget prévisionnel, annexé au présent procès-verbal, prévoit une activité contrariée par les conditions sanitaires. Il ne tient pas compte de la subvention reçue le 30 septembre 2020 de la Fondation du Judaïsme Français.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'adopter le Budget prévisionnel présenté par le trésorier.

Cette résolution, mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Fixation du montant maximum des cotisations :

Membres actifs ou adhérents : 18,00 €

Membre donateurs à partir de 20,00 €

Membres bienfaiteurs : droit d'entrée de 300,00 € plus cotisation annuelle de 18,00€.

Cette résolution, mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Renouvellement de 3 membres du conseil d'administration

Le mandat de 3 membres du conseil d'administration arrivant à échéance les candidature suivante sont présentées :

David BARAM BENHAMOU

Nicolas FERRI

Isabelle NÉMIROVSKI

CINQUIEME RESOLUTION

Les candidatures de M. David BARAM BENHAMOU, M. Nicolas FERRI et Mme Isabelle NÉMIROVSKI sont mises aux voix, elles sont adoptées à l'unanimité.

Le conseil d'administration est composé comme suit :

David Baram Benhamou (mandat jusqu'à l'assemblée statuant sur les comptes 2023/24)

Emmanuel Dreyfus (mandat jusqu'à l'assemblée statuant sur les comptes 2022/23)

Nicolas Ferri (mandat jusqu'à l'assemblée statuant sur les comptes 2023/24)

Isabelle Némirovski (mandat jusqu'à l'assemblée statuant sur les comptes 2023/24)

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 17 heures 30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le bureau de l'assemblée.



La Présidente
Isabelle Némirovski



Le Secrétaire
Nicolas Ferri